

	CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2025-26	
	Nature de l'acte : 7.10 - Actes financiers divers	Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 08 Votants : 09

Le 15/12/2025 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 09/12/2025, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, FISCHER Julie, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration : FOUCHER Sandrine (procuration à COURTOIS Pascal)

Absents excusés : DROMARD Jean-Marie, FOUCHER Sandrine

Secrétaire de séance : MATHIEU Christophe

02 – CONVENTION D'ADHESION A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION

Convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation proposé par le Centre de Gestion de l'Ain pour une durée de 4 ans (2026-2029)

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, informe les membres du conseil municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain propose aux collectivités un accompagnement dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation.

Le CDG01 propose par convention, pour le compte de la collectivité cosignataire, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation de certains documents administratifs :

La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (dispositif ACTES) :

Ce dispositif consiste en l'envoi à la Préfecture ou Sous-Préfecture des actes transmissibles par voie électronique, via une application sécurisée. Il s'agit d'une démarche volontaire de modernisation administrative de la collectivité. L'accompagnement du Centre de Gestion est conduit en concertation avec les services préfectoraux départementaux, et environ 260 collectivités bénéficient déjà de cet accompagnement du Centre de Gestion de l'Ain.

La dématérialisation de la comptabilité publique (Protocole d'Echanges Standard – PES V2) :

Ce dispositif concerne les échanges de documents entre les ordonnateurs et les comptables. La dématérialisation des pièces jointes et la procédure de signature électronique devront être mises en œuvre selon un calendrier à définir avec les trésoriers.

Monsieur Pascal COURTOIS donne lecture au conseil municipal du projet de convention du CDG01 et précise que la commune adhère au dispositif depuis le 1^{er} janvier 2019 par convention.

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE :

- D'approuver le renouvellement de la convention et toutes pièces s'y rapportant pour la continuité de la dématérialisation de la comptabilité et certains documents administratifs pour une durée de 4 ans (2026-2029),
- D'autoriser Monsieur le Maire à conclure et signer la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain annexée à la présente délibération.

Les signatures suivent au registre

Le Maire,

<u>Nomenclature télétransmission :</u> 7.10 - Actes financiers divers <u>Mesures de publicité :</u> ☒ Télétransmis le 16/12/2025 ☒ Affichée le 16/12/2025 ☒ Certifiée exécutoire le 16/12/2025 Le Maire  Pascal COURTOIS



Pascal COURTOIS

Acte à classer

DEL2025-26

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-16T10-50-41.00 (MI266204179)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20251215-DEL2025-26-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : CONVENTION ADHESION A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION
PROPOSE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'AIN POUR UNE
DUREE DE 4 ANS (2026-2029)

Date de décision : 15/12/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2025-26 - convention adhésion à la plateforme de dématérialisation.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[PJ-DEL 2025-26 - convention adhésion à la plateforme de dématérialisation.PDF](#)

Type PJ : 73_CO - Projet de contrat avec l'organisme retenu



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 16/12/25 à 10:50

Date 16/12/25 à 10:50

Date 16/12/25 à 10:57

Par [COURTOIS Pascal](#)

Par [COURTOIS Pascal](#)

